

Marche à suivre en cas de cyber-mobbing critique

Si une personne est attaquée ou « mobbée » sur Internet de façon ciblée, la règle « Stop – block – tell » s'applique.

- Stop : ne pas réagir !
- Block : bloquer le contact !
- Tell : en parler à un adulte de confiance (parent, entraîneur, enseignant) ou à un service de consultation (<https://coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Professionelle-Hilfe-bei-Cybermobbing>) !

En savoir plus sur ce sujet :

[Signaux d'alarme liés au cyber-mobbing \(https://coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Warnsignale-f-r-Cybermobbing\)](https://coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Warnsignale-f-r-Cybermobbing)

[Echanger avec d'autres moniteurs \(https://coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Tausche-dich-mit-anderen-Leitenden-aus\)](https://coolandclean.ch/fr/themen/social-media/Tausche-dich-mit-anderen-Leitenden-aus)

Pour de plus amples informations: <https://www.coolandclean.ch>